

AVIS PUBLIC

Je donne avis que le mardi 6 juin 2023, à 19 h 30, le conseil d'arrondissement de Saint-Laurent tiendra une séance publique à la mairie d'arrondissement située au 777, boulevard Marcel-Laurin, Saint-Laurent, pour statuer sur 2 demandes de dérogation mineure au règlement numéro RCA08-08-0001.

La première demande de dérogation mineure concerne la propriété située au 145, rue Laperrière et a pour objet de régulariser, pour cette habitation unifamiliale isolée, la distance de la galerie par rapport à la limite de propriété latérale, soit 0,85 m au lieu de 2 mètres.

La deuxième demande de dérogation mineure concerne la propriété située au 10255, boulevard Henri-Bourassa O et a pour objet d'autoriser la construction d'un bâtiment industriel en empiétant dans les marges avant et arrière ainsi que l'absence d'une bande de verdure le long du mur latéral est du bâtiment.

Fait à Montréal, le 12 mai 2023.

Benoit Turenne
Secrétaire substitut du Conseil d'arrondissement